

PARC NATIONAL DU MONT-SAINT-BRUNO

SENTIERS HIVERNAUX 2023-2024



Un trait composé de plusieurs couleurs signifie que le sentier est partagé pour la pratique de différentes activités. Les altitudes sont exprimées en mètres. Les distances de sentier sont exprimées en kilomètres. Cette carte intègre de l'information géographique de source gouvernementale. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale. Données originales utilisées : Barque de données Sépaq, Centre topographique, à l'échelle de 1/20 000, 1999-2005. Source des données utilisées : Ministère des Ressources naturelles et des Forêts © Gouvernement du Québec.

- Accueil / Information
- Bloc sanitaire
- Guérite de perception
- Boutique
- Cimetière
- Glissade
- Location
- Salon de thé Le Vieux-Moulin
- Premiers soins
- Relais
- Sentier où les chiens sont autorisés
- Sens du sentier
- Route principale
- Voie de service
- Limite du parc
- Terrain privé
- Anneau d'entraînement
- Centre de ski alpin
- Stationnement
- Territoire sous bail relevant du MELCCFP
- Ski classique
- Sentier de pas de patin
- Ski classique et pas de patin
- Difficulté du sentier
 - Facile
 - Difficile
 - Très difficile

Ski de fond

PARCOURS	DISTANCE	DURÉE	NIVEAU
1	8,7 km	1h30	◆
2	3,2 km	30 min	●
3	6,2 km	1h	◆
4	4 km	45 min	●
5	8,1 km	1h15	◆
6	8,1 km	1h15	◆◆
7	9,3 km	1h30	◆
8	2 km	20 min	●
PISTE DES CUBES ÉNERGIE	600 m	20 min	●



Randonnée pédestre

PARCOURS	DISTANCE	DURÉE	NIVEAU
LE PETIT-DUC	1,5 km	20 min	●
LE GRAND-DUC	3,5 km	1h	●
LE SEIGNEURIAL	7 km	1 h 30	●

Raquette

PARCOURS	DISTANCE	DURÉE	NIVEAU
L'HERMINE	3,7 km	1 h 15	●
LA CHOUETTE	2 km	45 min	■

Fatbike

PARCOURS	DISTANCE	DURÉE	NIVEAU
LE SEIGNEURIAL	7 km (boucle)	1h	●
LA MURRAY	1,8 km	35 min	■
LE VIEUX VERGER	2,8 km	1h	■
LE MOULIN	1,5 km	30 min.	◆
DE LA CROIX	1 km	30 min.	◆◆

Facile ● Intermédiaire ■ Difficile ◆ Très difficile ◆◆



Téléchargez la carte
Avenza Maps

LES ACCÈS SECONDAIRES
EN HIVER SONT LIMITÉS.



Numéros d'urgence:
514 820-3726 OU 911



DES SENTIERS DE DÉCOUVERTE



KIOSQUES ANIMÉS

Même chaussés de skis, les randonneurs peuvent en apprendre davantage sur les richesses du parc.

Venez rencontrer notre garde-parc naturaliste au kiosque La Pinède; il vous fera découvrir différentes espèces qui se sont adaptées à nos hivers, ainsi que diverses thématiques hivernales.

Visitez le sepaq.com/montsaintbruno pour connaître les horaires de nos activités!

LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

La conservation dans les parcs, c'est l'affaire de tous. Il est donc important que les visiteurs exercent le souci du respect de l'environnement. À cet effet, il est interdit:

- d'endommager le milieu naturel;
- d'introduire des espèces végétales ou animales; les chiens sont autorisés à certains endroits dans le parc - consultez la carte au verso;
- de chasser et de porter une arme;
- de circuler hors des sentiers autorisés;
- de déranger la faune en cherchant à s'en approcher de trop près ou en la faisant fuir;
- de nourrir les animaux.

Toute personne qui circule ou pratique une activité doit se conformer aux règles affichées par la direction. Vous devez rapporter vos déchets.

À NE PAS RATER : NOS INCONTOURNABLES

SALON DE THÉ LE VIEUX-MOULIN

Venez déguster une sélection de thés, cafés spécialisés et viennoiseries dans une ambiance chaleureuse. Le bâtiment, datant de 1761, est situé à 2,5 km du centre de découverte et de services. Accessible à pied, en raquettes ou en ski.

ACTIVITÉS

Vélo à pneus surdimensionnés (fatbikes), ski, raquette et marche en soirée

À vos lampes frontales, marcheurs, skieurs, raquetteurs et cyclistes! Le parc sera ouvert jusqu'à 21 h les mercredis, jeudis et vendredis pendant dix semaines à compter de janvier (selon les conditions de neige). Des soirées à ne pas manquer!

Pente à glisser

À seulement 2 minutes du centre de découverte et de services, venez vous amuser avec la famille dans notre pente à glisser enneigée. Une voie d'accès dédiée facilite la remontée.



Parcours « Sur la piste des Cubes énergie »

En collaboration avec *Le Grand défi Pierre Lavoie* et *La Petite Expé*, le parc propose le parcours « Sur la piste des Cubes énergie », une formule amusante et gratuite pour familiariser les jeunes avec la pratique du ski de fond dans un contexte ludique et décontracté.

LOCATION

Raquettes, ski de fond et vélos à pneus surdimensionnés (fatbikes)

Pour connaître notre tarification, veuillez vous informer au centre de découverte et de services ou sur notre site Web à l'adresse sepaq.com/montsaintbruno

Pièce d'identité avec photo obligatoire. Location disponible à la journée seulement. **Offerte sur réservation par téléphone seulement (1 800 665-6527) au moins 24 heures à l'avance.**



CODE DE CONDUITE

- Il est interdit de circuler en raquettes et à vélo dans les sentiers de ski de fond.
- Circuler dans les sentiers balisés et dans le sens indiqué.
- Respecter la signalisation et le style déterminé des pistes (classique ou patin).
- Conserver une distance raisonnable avec le skieur ou le cycliste qui précède.
- Advenant un arrêt ou une chute, dégager la piste pour ne pas nuire aux autres usagers.
- Dans une piste tracée en simple, un skieur plus rapide qui désire dépasser un skieur plus lent doit manifester courtoisement son intention.
- Dans une piste tracée en simple, un skieur plus lent doit céder le passage au skieur plus rapide en se plaçant à l'extérieur de la piste par la droite.
- Dans une piste à double sens, demeurer à droite lorsqu'on rencontre un autre skieur.
- Dans une piste tracée en double, les skieurs les plus lents doivent demeurer dans la voie de droite et laisser la voie de gauche aux skieurs plus rapides.
- Dans une descente, s'engager seulement lorsque le skieur qui précède est rendu au bas de la pente.
- Dans une descente, le skieur descendant a priorité sur le skieur ascendant.
- Se soumettre à toute directive émise par les patrouilleurs ou leurs représentants.
- Signaler toute irrégularité aux employés de l'établissement.
- Respecter l'environnement et les règlements de l'établissement.

EN NATURE, MA SÉCURITÉ, C'EST MA RESPONSABILITÉ

Les activités en plein air peuvent comporter certains risques. Vous devez vous assurer de posséder les compétences et les habiletés requises pour la pratique de l'activité choisie. Il est important de connaître les risques inhérents à cette activité, de respecter vos capacités et de disposer des équipements appropriés.

Pour obtenir de plus amples renseignements, nous vous invitons à consulter notre site Web à l'adresse sepaq.com/securete.